



**Fondation internationale pour la conservation de
la nature tropicale, Kerzers**

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation

Comptes annuels 2023



KPMG SA
Rue du Musée 1
Case postale 2572
CH-2001 Neuchâtel

+41 58 249 61 30
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la Fondation internationale pour la conservation de la nature tropicale, Kerzers

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation internationale pour la conservation de la nature tropicale pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux statuts.

KPMG SA

Yann Michel
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Célia Sommer

Neuchâtel, le 4 mars 2025

Annexe :
- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Bilan au 31 décembre	2023	2022
ACTIF	CHF	CHF
Actif circulant		
Trésorerie	1,165,472	1,136,257
Débiteurs divers	-	2,398
Actifs de régularisation	32,332	-
Total de l'actif circulant	1,197,804	1,138,655
TOTAL DE L'ACTIF	1,197,804	1,138,655

Bilan au 31 décembre	Notes	2023	2022
PASSIF		CHF	CHF
Fonds étrangers			
Passifs de régularisation		-	-
Total des fonds étrangers		<u>-</u>	<u>-</u>
Fonds affectés			
Fonds affecté "formation gardes-forestiers"	C.2	9,518	9,518
Fonds affecté "achat terrain Belize"	C.2	-	-
Total des fonds affectés		<u>9,518</u>	<u>9,518</u>
Fonds propres			
<i>Fonds propres affectés</i>			
- Fonds de soutien "Belize"	C.3	250,000	250,000
<i>Capital</i>			
Capital de la fondation		1,000	1,000
Réserves facultatives issues de bénéfices			
- Report de bénéfice		878,137	512,819
- Bénéfice de l'exercice		59,149	365,318
Total des fonds propres		<u>1,188,286</u>	<u>1,129,137</u>
TOTAL DU PASSIF		<u><u>1,197,804</u></u>	<u><u>1,138,655</u></u>

Compte de résultat	Notes	2023	2022
		CHF	CHF
Produits d'exploitation			
Dons	C.1	574,576	539,664
Adoption		6,700	4,495
Total des produits d'exploitation		581,276	544,159
Charges d'exploitation			
Frais de fonctionnement réserve Bélize		(413,874)	(160,755)
Autres charges d'exploitation		(12,584)	(25,188)
Total des charges d'exploitation		(426,458)	(185,943)
Résultat d'exploitation		154,818	358,216
Charges financières		(95,669)	(693)
Produits financiers		-	7,795
Charges relatives aux fonds affectés	C.2	-	-
Produits relatifs aux fonds affectés	C.2	-	-
Bénéfice de l'exercice avant variation des fonds propres		59,149	365,318

Annexe au 31 décembre 2023

A. Principes

1. Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux nouvelles dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après, si applicable. La Fondation ITCF a été constituée conformément aux articles 80 et suivants du Code Civil Suisse.

Pour des raisons de comparabilité de l'information, certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés.

2. But de la Fondation

Le but de la Fondation est de contribuer à la conservation de la nature tropicale, en vouant une attention particulière à la protection des papillons et autres invertébrés. La Fondation ne poursuit aucun but lucratif ou commercial.

B. Autre information

La Fondation ITCF a réceptionné un rapport d'organe de révision de la Fondation appelée "The Corozal Sustainable Future Initiative (CSFI)" au Belize concernant l'audit des comptes 2023 de cette Fondation. Le rapport d'audit daté du 17 octobre 2024 a été délivré par un auditeur indépendant et indique que les états financiers 2023 présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de cette Fondation au 31 décembre 2023 en accord avec les normes internationales IFRS. Les fonds envoyés par la Fondation ITCF (apparaissant dans la rubrique "Frais de fonctionnement réserve Belize") apparaissent dans les comptes de la Fondation CSFI et selon le rapport d'organe de révision de cette Fondation, ces fonds ont été utilisés selon les buts formulés.

Annexe au 31 décembre 2023

C. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

1. Dons

La Fondation ITCF a reçu des dons pour CHF 574,576 en 2023 (CHF 539,664 en 2022) .

2. Tableau de variation des fonds affectés en fonds étrangers (en CHF)

<u>2022</u>	<u>Fond affecté</u> <u>formation gardes-</u> <u>forestiers</u>	<u>Fond affecté</u> <u>"achat terrain</u> <u>Belize"</u>	<u>Total</u>
Solde au 1er janvier	9,518	-	9,518
Attribution aux fonds	-	-	-
Utilisation de fonds	-	-	-
Utilisation d'autres fonds non spécifique	-	-	-
Solde au 31 décembre	<u>9,518</u>	<u>-</u>	<u>9,518</u>
<u>2023</u>	<u>Fond affecté</u> <u>formation gardes-</u> <u>forestiers</u>	<u>Fond affecté</u> <u>"achat terrain</u> <u>Belize"</u>	<u>Total</u>
Solde au 1er janvier	9,518	-	9,518
Attribution aux fonds	-	-	-
Utilisation de fonds	-	-	-
Utilisation d'autres fonds non spécifique	-	-	-
Solde au 31 décembre	<u>9,518</u>	<u>-</u>	<u>9,518</u>

Le traitement comptable des fonds affectés est le suivant : lorsqu'une société, une institution ou une personne tierce fait un don à la Fondation ITCF pour un projet spécial, aucun revenu n'est reconnu mais un fonds affecté est créé pour le montant du don. Puis, au fil de l'avancement du projet soutenu, les charges y relatives ne sont pas imputées au compte de résultat mais viennent réduire le montant du fonds affecté. Lorsque le projet est achevé, l'éventuel solde du fonds est dissout et soit restitué au donateur, soit réutilisé pour d'autre projet, selon la volonté du donateur.

3. Tableau de variation des fonds affectés en fonds propres (en CHF)

<u>2022</u>	<u>Fond de soutien</u> <u>"Belize"</u>
Solde au 1er janvier	250,000
Attribution aux fonds	0
Utilisation de fonds	-
Solde au 31 décembre	<u>250,000</u>
<u>2023</u>	<u>Fond de soutien</u> <u>"Belize"</u>
Solde au 1er janvier	250,000
Attribution aux fonds	-
Utilisation de fonds	-
Solde au 31 décembre	<u>250,000</u>

Annexe au 31 décembre 2023

D. Autres informations

1. Emplois à plein temps

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

2. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement survenus après la date du bilan n'a été relevé.